

Passage à la nouvelle année de base 1998

A l'instar des différents pays du monde, le Royaume du Maroc a mis en place le système de comptabilité nationale (SCN 1993) et a procédé à une refonte profonde de la comptabilité nationale marocaine. L'année 1998 a été choisie comme nouvelle année de base des comptes nationaux à la place de celle de 1980 dont les comptes se référaient au SCN 1968.

Ces nouveaux comptes présentent des différences importantes par rapport aux anciens dues aux modifications apportées par le SCN 1993 aux niveaux notamment des concepts, des modes de classification et du système de valorisation et à l'intégration de nouvelles sources d'informations.

Les comptes nationaux produits en base 1998 sont beaucoup plus développés que ceux produits dans le cadre de l'ancienne base 1980. Selon cette dernière base, les comptes nationaux produits régulièrement se limitent aux comptes consolidés de la nation et le PIB ventilé par branche d'activités. Selon la base 1998, les comptes produits comportent les équilibres ressources – emplois (comptes de biens et services) au niveau détaillé de la nomenclature des produits (niveau 3 : 278 postes), les comptes de branches (comptes de production et comptes d'exploitation), établis au niveau 2 (97 postes) de la nomenclature des branches, et la séquence des comptes des secteurs institutionnels (comptes d'agents).

La nomenclature des branches est plus développée que celle des comptes de base 1980. Elle a permis en particulier de désagréger le secteur agricole et d'isoler les comptes de branches pour certaines activités comme celles des télécommunications qui faisaient partie de la branche « transports et

communications » dans les anciens comptes. Les activités non marchandes des administrations publiques en matière de l'éducation et de la santé sont, à la différence de l'ancienne base, regroupées avec les activités marchandes correspondantes.

La production, élément central de l'offre de biens et services, a été influencée par l'application du nouveau système d'évaluation de ces biens et services (prix de base au lieu des prix départ usine pour la production et la valeur ajoutée). Ce qui rend incomparables les productions et les valeurs ajoutées par branche ou par secteur obtenues dans le cadre des deux années de base 1980 et 1998.

Les résultats définitifs des nouveaux comptes nationaux montrent que le PIB de 1998 a été réévalué à la hausse de 11,8 % par rapport à celui établi dans le cadre de l'ancienne année de base 1980. D'ailleurs, tous les changements de base des comptes nationaux aboutissent partout dans le monde à une révision à la hausse du PIB. A titre d'exemple, les changements de base dans certains pays ont révélé les résultats suivants : pays de l'OCDE de 1% à 4%, France 1,2% à 1,8%, Italie 13%, Grèce 17%, Turquie 25%, Chine 17%.

La mesure des variations en valeur des opérations sur biens et services ainsi que de celles des valeurs ajoutées par branche et du PIB n'est pas suffisante pour mener des analyses de l'évolution de l'économie nationale dans le temps. Il est par conséquent important d'isoler les variations des prix pour permettre l'analyse en volume. Pour ce faire, les opérations économiques concernées étaient évaluées, dans les anciens comptes, aux prix de l'année de base 1980, alors que dans les comptes de base 1998, elles sont obtenues en les exprimant aux prix de l'année précédente.

En général les deux méthodes ne peuvent aboutir à des résultats similaires que dans le cas où les structures des prix relatifs de référence sont équivalentes. Ce qui n'est pas toujours le cas, surtout lorsque la durée, séparant les deux années de base, est grande. La méthode des prix fixes, malgré son avantage de permettre de disposer d'une série longue et cohérente des comptes nationaux en volume, a pour

inconvenient majeur de ne pas prendre en compte les changements qui risquent de survenir dans le temps suite aux variations de la structure des prix relatifs.

La croissance économique, mesurée par l'évolution en volume du PIB, est également revue à une légère hausse par rapport à l'ancienne base. Toutefois, l'allure de cette croissance observée dans le temps est restée quasi identique à celle obtenue dans le cadre des comptes de base 1980. Cette mesure provient essentiellement de la nouvelle méthode préconisée par le SCN 1993, qui consiste à calculer les comptes en volume en référence aux prix de l'année précédente au lieu de ceux de l'année fixe de base ; méthode utilisée dans l'ancienne série des comptes nationaux. Cette dernière suppose la structure des prix relatifs fixe dans le temps, alors que la nouvelle la considère variable dans le temps. La comparaison de ces évolutions entre les deux séries est présentée comme suit :

Croissance économique annuelle en %

Années	Base 1980	Base 1998
1999	-0,1	0,5
2000	1,0	1,8
2001	6,3	7,6
2002	3,2	3,3
2003	5,5	6,1
2004	4,2	5,2
2005	1,7	2,4
2006	(***)	8.0

(***) Les comptes nationaux ont été établis pour l'exercice 2006 selon l'année de base 1998 uniquement.

Croissance économique annuelle selon les deux bases 1980 et 1998

